



Amicale du Réseau de la SCET et des Entreprises Publiques Locales
52, rue jacques-hillairet - 75012 PARIS

Adresse postale : F COSSON – 23, rue des Aulnettes – 77000 – LIVRY SUR SEINE

APPEL DE LA COTISATION 2022

Cher(e) adhérent(e),

Le Conseil d'Administration du 16 octobre 2021 qui a suivi l'Assemblée Générale Extraordinaire de la même date a décidé, pour tenir compte de la situation sanitaire qui a réduit nos activités et de la situation économique que nous connaissons depuis presque deux ans, de renouveler la réduction à 45 € (22,50 € pour la cotisation réduite) le montant de la cotisation 2022 pour les adhérents à jour de leur cotisation 2021.

Le bureau a, par souci d'égalité, décidé d'appliquer cette mesure temporaire aux nouveaux adhérents.

Vous avez donc 2 possibilités :

1°) Vous êtes disposé à participer au soutien de notre Association et le versement de votre cotisation sera constitué de la cotisation de base (45€) – 22,50 € pour la cotisation réduite – auquel vous ajouterez le montant de soutien que vous estimez souhaitable.

2°) Vous ne voulez payer que la cotisation de base et vous réglez (45€) – 22,50 € pour la cotisation réduite.



AARSCET - FICHE DE COTISATION 2022

Prénom et Nom :

Adresse :

CP – Ville

Email :

Tél. fixe :

Tél. Portable :

COTISATION MINIMUM OBLIGATOIRE	45,00 €
COTISATION REDUITE	22,50 €
COTISATION DE SOUTIEN (libre)	
TOTAL	



Amicale du Réseau de la SCET et des Entreprises Publiques Locales
52, rue jacques-hillairet - 75012 PARIS

Adresse postale : F COSSON – 23, rue des Aulnettes – 77000 – LIVRY SUR SEINE

Remplissez soigneusement la **fiche de cotisation**:

- **soit vous réglez par chèque** : vous envoyez le chèque et la fiche de cotisation à

Madame Françoise COSSON
AARSCET

23, rue des Aulnettes

77000 – LIVRY SUR SEINE

(ne rien envoyer à la SCET car nous n'y relevons le courrier que rarement).

- **soit vous réglez par virement**, pour alléger le travail de notre trésorier, formule à privilégier, **à partir du 1^{er} janvier** afin que ce soit fait sur l'exercice 2022 (cf. le RIB de l'AARSCET joint). Après avoir effectué le virement vous adressez par mail la fiche de cotisation à :

aarscetsecretariat@gmail.com

Les paiements doivent se faire au nom de l'AARSCET, les démarches de changement de nom n'étant, à ce jour, pas achevées. Cette fiche est en effet un bon moyen de mise à jour du fichier adhérent (changement de n° de téléphone ou autre).

Je reste à votre disposition au **06 31 24 41 24**.

Notre Président Nicolas BEHR, le Conseil d'Administration et moi-même vous présentons nos amicales salutations,

Et que l'ARSEPL puisse continuer grâce à votre soutien !

Bien amicalement,

La Secrétaire de l'ARSEPL

Françoise COSSON